

MODE OPERATOIRE SCMTOOLS

scmtools pour profil « collaborateur »

06 MARS 2023
EVERIENCE TUNISIE
Tunis

DOCUMENTATIONS



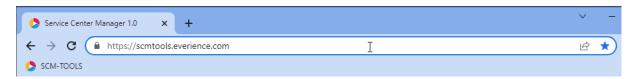
Table des matières

| A. | Démarrage | 2 |
|-------|--|----|
| A.1. | Connexion et authentification | 3 |
| A.2. | Mot de passe oublié! | 4 |
| В. | Page d'accueil le calendrier central | 5 |
| C. | Barre de navigation supérieure | 6 |
| C.1. | Accès aux informations | 6 |
| C.1.1 | . Information sur le profil scm | 6 |
| C.1.2 | . Fiches de paie de l'année en cours | 7 |
| C.2. | Changement de mot de passe | 8 |
| C.3. | Panneau des Notifications | 9 |
| D. | Menu de navigation latérale | 10 |
| D.1. | Consulter votre planning | 10 |
| D.2. | Le calendrier et les demandes d'absences | 12 |
| D.2.1 | . Exemple 01: Passer un congé d'une seule journée (1 jour) | 13 |
| D.2.2 | Exemple 02: Passer congé une demi-journée (0,5 jour) | 14 |
| D.2.3 | Exemple 03: Passer un congé sur une même journée | 15 |
| D.2.4 | . Exemple 04: Passer un congé de 3 jours | 16 |
| D.2.5 | . Exemple 05: Passer un congé de deux semaines (14 jours → 10 jours ouvrables) | 17 |
| D.2.6 | Bonne pratique pour passer un congé | 19 |
| D.2.7 | Suppression d'une demande d'absences | 20 |
| D.3. | Panneau des Notifications en détails | 21 |
| D.4. | Demande d'absences en cours | 22 |
| D.5. | Historique des demandes | 23 |
| D.6. | Résumé et bonnes pratiques | 24 |



A. Démarrage

La plateforme scmtools est accessible en réseaux local ou en VPN via l'adresse https://scmtools.everience.com il est recommandé d'ajouter cette adresse aux favoris.

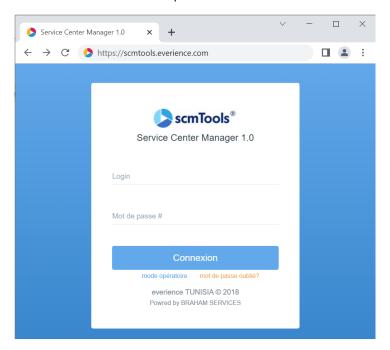


scmtools est compatible avec une large gamme de navigateurs (chrome, Edge, Firefox, IE, Opera et bien d'autre) nous conseillons fortement l'utilisation de **google chrome**.



A.1. Connexion et authentification

Au démarrage vous serez redirigé automatiquement vers la page centrale d'accueil sinon vers la page d'authentification si votre dernière session scm a expirée.



Le « login » et le mot de passe doivent être saisis exactement comme fourni par la DSI.

Généralement le login est en **majuscule** par exemple : « **MRAOPLXX** » sans nom de domaine « **CSMT**\MRAOPLXX ».

Dans le cas où vous avez oublié votre mot de passe vous pouvez le changer via le lien « mot de passe oublié ».

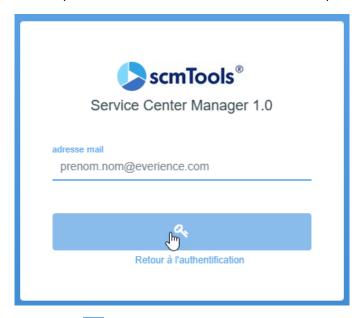
Généralement lors de la première connexion, le navigateur proposera de sauvegarder les informations d'authentification, Il est recommandé d'accepter.



A.2. Mot de passe oublié!

Dans le cas où vous avez oublié votre mot de passe, voici les étapes à suivre :

• Allez sur le lien « mot de passe oublié ? » et saisir votre adresse électronique fournie par la DSI



• En cliquant sur le bouton « » vous allez être automatiquement redirigé vers la page de saisie du code déverrouillage que vous devriez le recevoir par mail

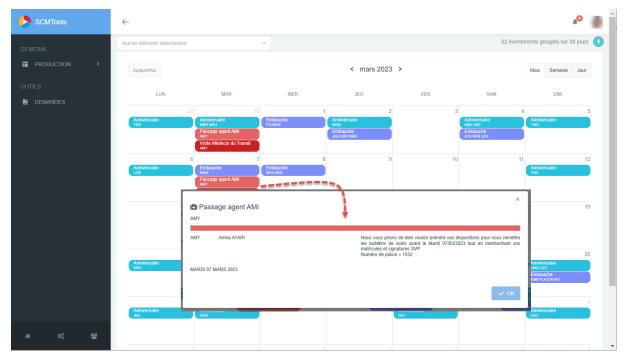


Il faut faire attention au « copier-coller » lors de la saisie du code de déverrouillage et du login

Patienter quelques minutes avant de consulter votre boite mail (*Minimum 1 minutes*), dans le cas d'échec il faut contacter votre responsable (PS , SPS ...).



B. Page d'accueil le calendrier central



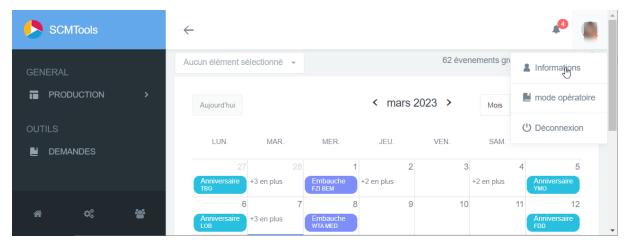
Liste des évènements public à titre d'exemple :

- Distribution fiche de paie
- Passage agent Assurance
- Anniversaires d'embauche de vos collègues
- Anniversaires des collègues
- Happy Friday breakfast



C. Barre de navigation supérieure

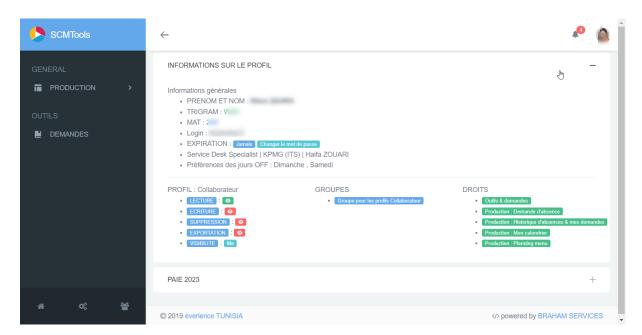
C.1. Accès aux informations



C.1.1. Information sur le profil scm

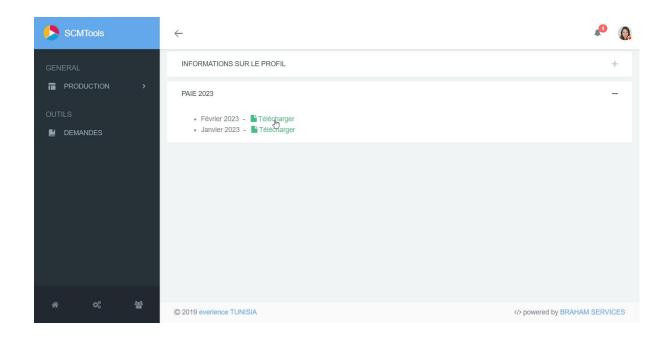
Ces informations sont à titre indicatives ils vous permettent de comprendre votre profil scm et vos droits de lecture et d'écriture ainsi que l'accès aux différentes sections.

Le profil collaborateur est le profil basique qui garantit le minimum de fonctionnalités pour la consultation du planning et de saisir et suivre les demandes d'absences.





C.1.2. Fiches de paie de l'année en cours

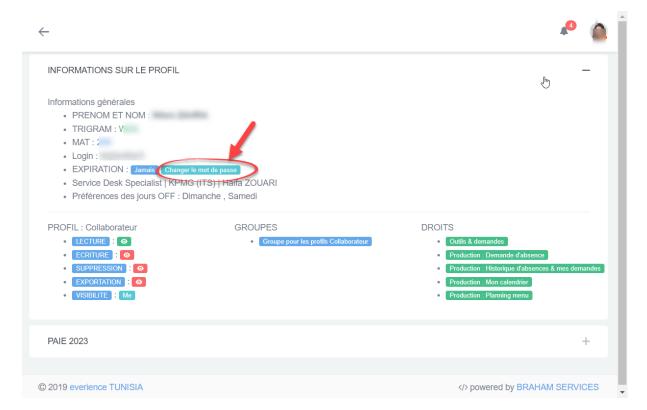


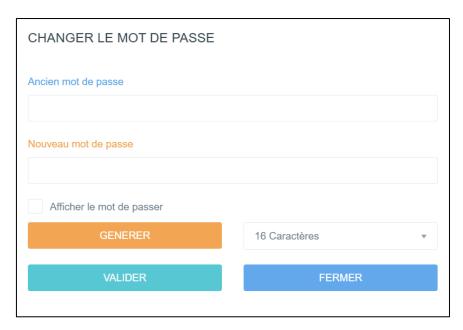




C.2. Changement de mot de passe

Vous pouvez changer votre mot de passe depuis la page « Informations », en cliquant sur le bouton



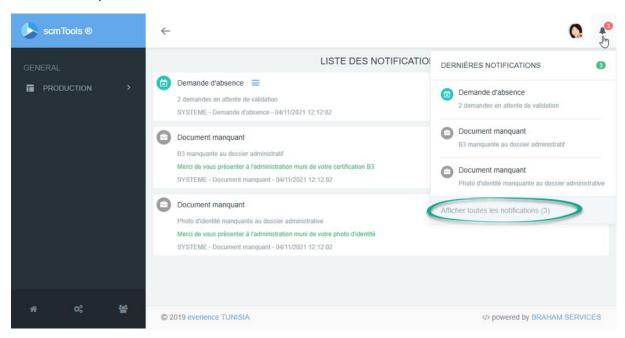


> Attention au Majuscule et aux minuscules

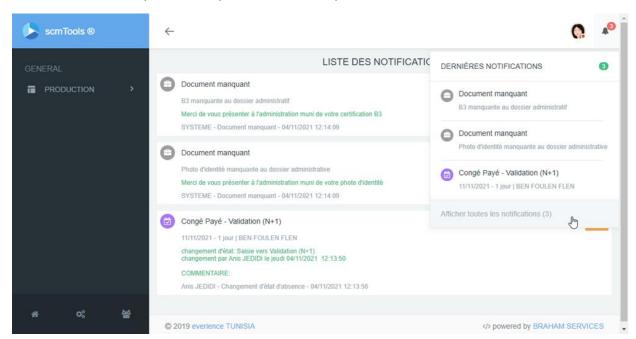


C.3. Panneau des Notifications

• Autre exemple : Notification lors de la validation de la demande d'absences



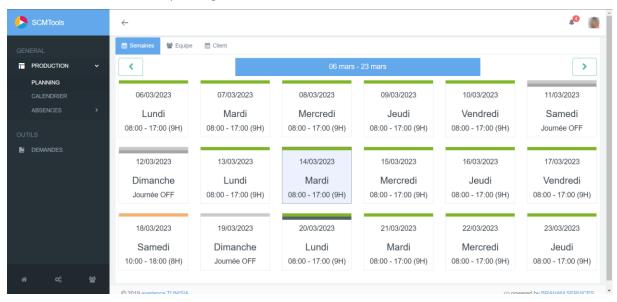
Nous allons revenir plus bas avec plus de détails sur ce panneau de notifications





D. Menu de navigation latérale

D.1. Consulter votre planning



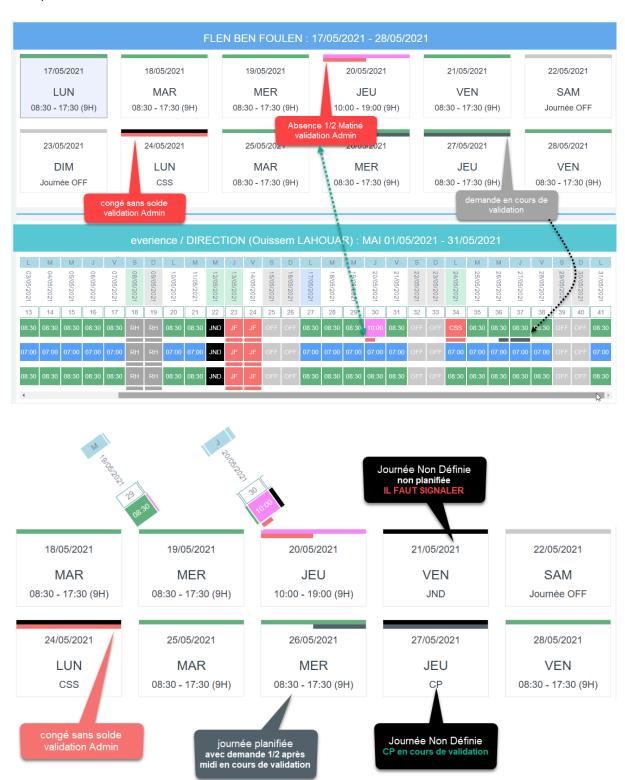
L'interface est composée de trois sections le planning semaines, planning équipe et le planning client.





En conséquence vos demandes d'absences pourront être plus adaptées et précises afin d'avoir l'éligibilité à la validation de votre Manager.

Exemples:







D.2. Le calendrier et les demandes d'absences

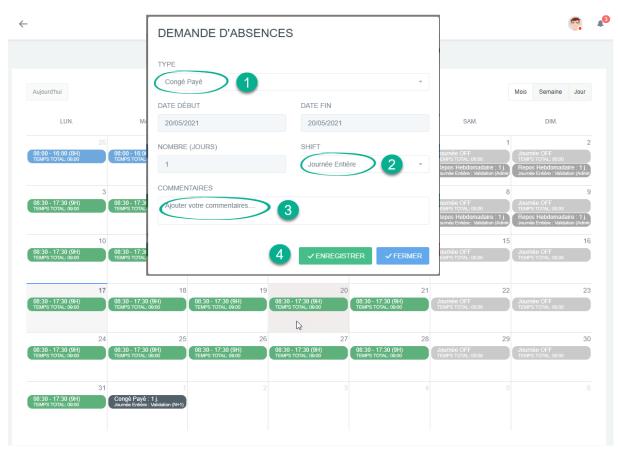
Le calendrier permet de combiner l'affichage du planning de production ainsi que tous les types d'absences, ce qui permet d'avoir une vision très claire de vos journées OFF et planifiées du mois.

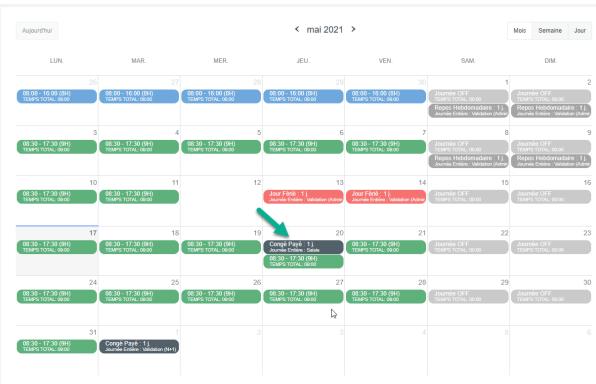
A partir de ce calendrier vous pouvez passer des demandes de congés en sélectionnant les journées par un simple clic et glissement de la souris.

- Pour un congé d'une seule journée : allez à la journée, cliquer, choisir le type et valider la demande en cliquant sur « enregistrer » (voir exemple 01)
- Pour un congé d'une demi-journée : allez à la journée, cliquer, choisir le type et le shift « Début shift ou Fin shift » ensuite valider la demande en cliquant sur « enregistrer » (voir exemple 02)
- Pour un congé de plusieurs jours vous pouvez sélectionner d'un seul coup toutes les journées en appuyant sur le bouton gauche de la souris tout en étendant la sélection (voir <u>exemple 04</u>)







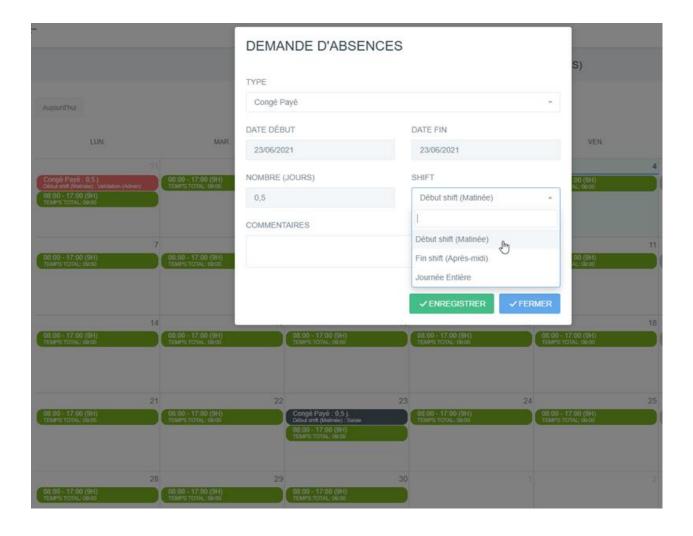




D.2.2. Exemple 02 : Passer congé une demi-journée (0,5 jour)

Pour saisir une demi-journée il faut sélectionner le shift début ou fin shift

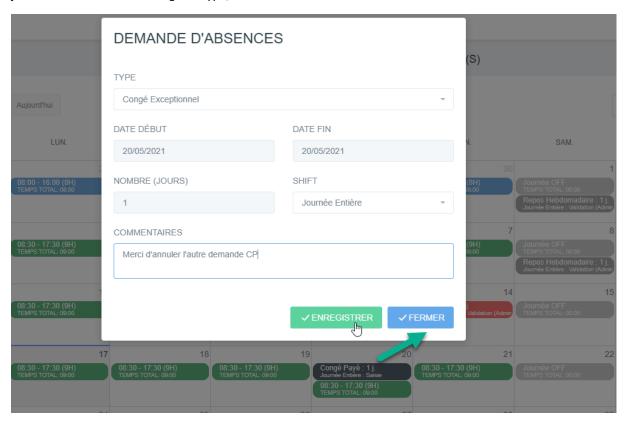


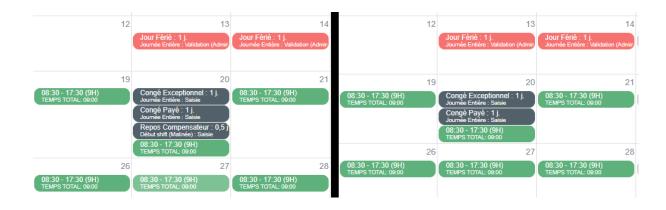




D.2.3. Exemple 03 : Passer un congé sur une même journée

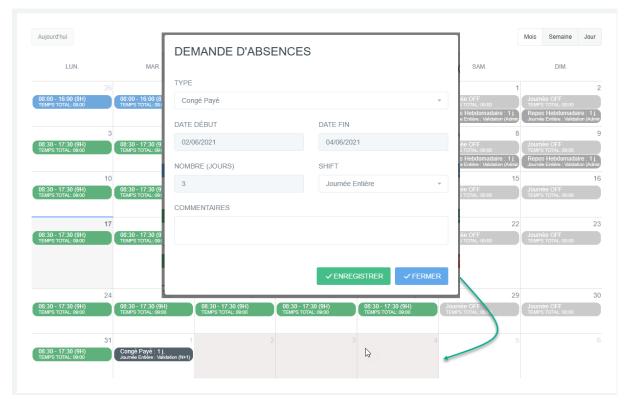
Le système n'accepte pas la même demande deux fois, Pour passer une deuxième demande dans une même journée il faut au moins changer le type, les dates ou le shift







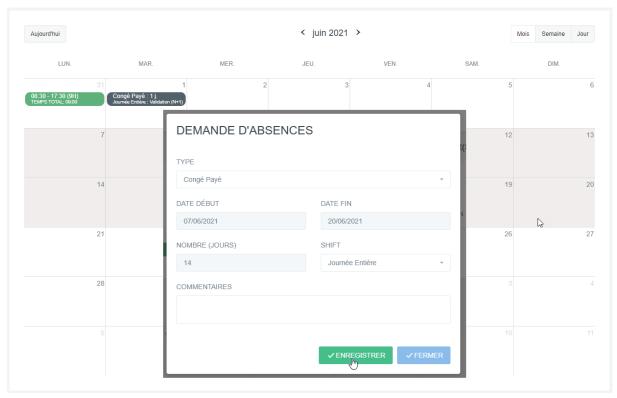


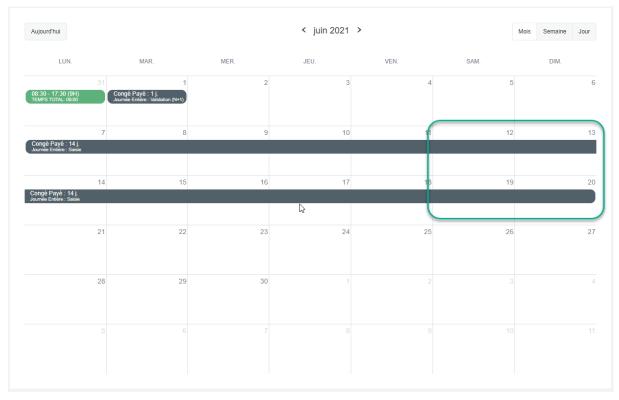


✓ sélectionner la première journée, appuyer sur le bouton gauche et le maintenir enfoncé et étendre la sélection.





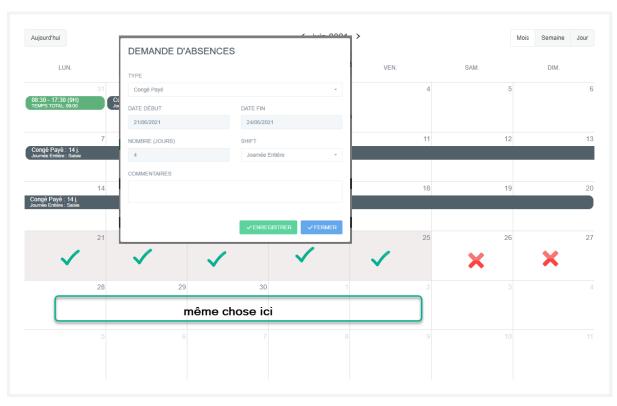


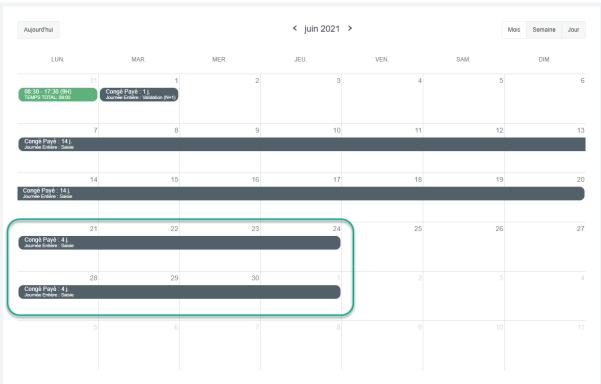


L'administration va prendre en charge la défragmentation en deux parties selon les journées « OFF » généralement les weekends.



Vous pouvez aussi anticiper la défragmentation par vous-même,







D.2.6. Bonne pratique pour passer un congé

Il est conseillé de défragmenter le congé en plusieurs parties séparées par des journées off, sinon passer la demande en un seul bloque et l'administration s'occupera de la défragmentation.

Aussi il est recommandé de passer un congé en plusieurs parties pour laisser au Manager la possibilité d'accepter une tranche.

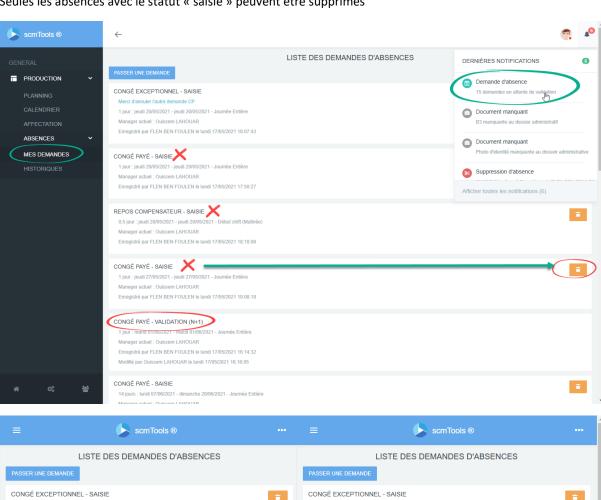
Rappel des états possible d'une demande :

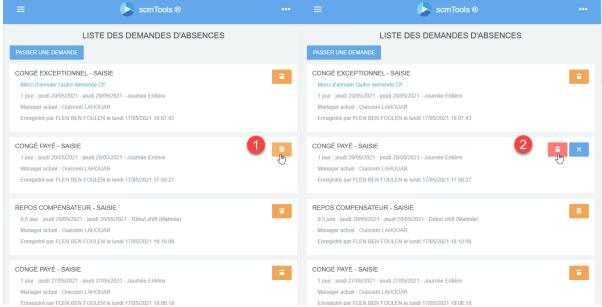
| « Saisie » | → | la demande est en cours de validation par votre responsable. |
|----------------------|----------|--|
| « Refus N+1 » | → | validation (Manager) non approuvé (fin de processus). |
| « Validation N+1 » | → | validation (Manager) approuvée en attente de validation de l'administration. |
| « Refus Admin » | → | validation de l'administration non approuvé (fin de processus). |
| « Validation Admin » | → | validation de l'administration approuvé (fin de processus). |



D.2.7. Suppression d'une demande d'absences

Seules les absences avec le statut « saisie » peuvent être supprimés

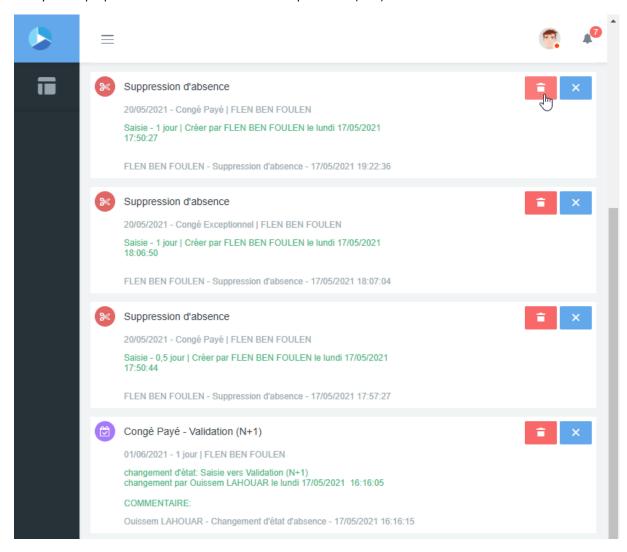






D.3. Panneau des Notifications en détails

Tous les changements effectués sur une demande sont enregistrés sous forme des notifications qui sont envoyées au propriétaire de la demande et à ses responsables (N+1).

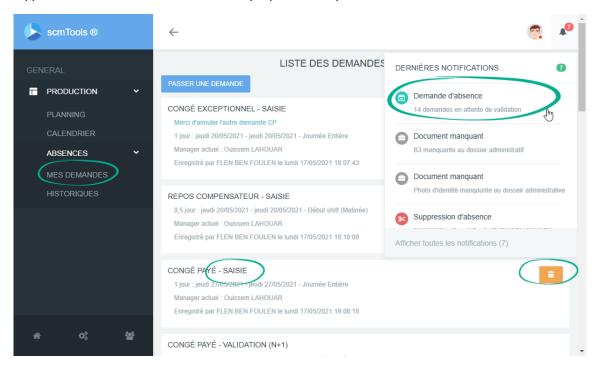


Les notifications sont supprimées et archivées automatiquement à leur expiration.

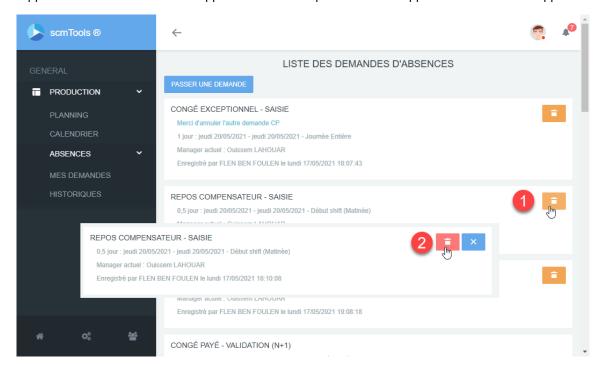


D.4. Demande d'absences en cours

La suppression d'une absence n'est autorisée que pour celles qui sont en statut « saisie ».



La suppression se fait via le bouton supprimer en deux étapes : activer la suppression et valider la suppression.

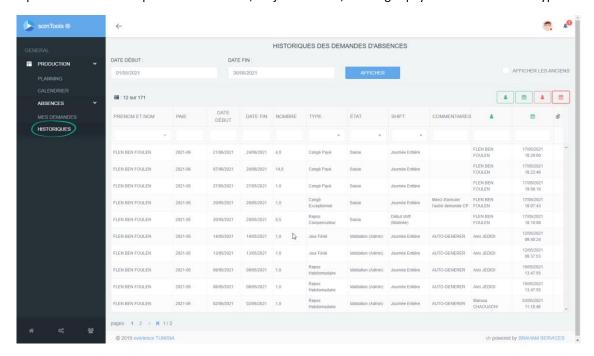




D.5. Historique des demandes

L'historique des absences permet de revenir sur une période bien précise et d'afficher les différentes demandes enregistrées.

Vous pouvez vérifier vos repos hebdomadaires, les jours fériées, les congés payés et tous les autres types.

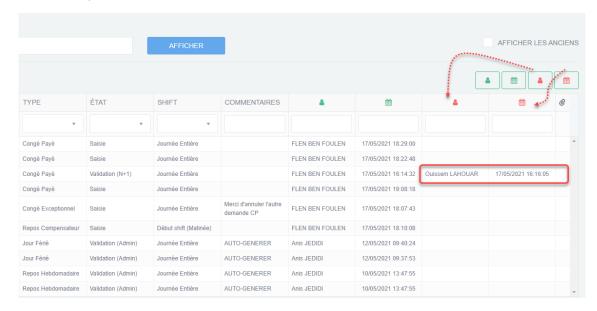


Les boutons



permettent d'afficher des informations supplémentaires

- Date de création 0
- Créer par 0
- Date de modification 0
- Modifié par





D.6. Résumé et bonnes pratiques



J'accède tous les jours à la plateforme scmTools pour :

- ✓ Vérifier le changement de mon planning
- ✓ Signaler toute anomalie sur mon planning
- ✓ Passer et suivre mes demandes (congés, badge, documents...)